



VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025

Conseillers municipaux : <i>En exercice :</i> 29 <i>Présents :</i> 22 <i>Représentés :</i> 05 <i>Votants :</i> 26 Date de la convocation : Le 1 ^{er} avril 2025 Publication site internet : Le 14 avril 2025	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL. Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
--	--

Délibération n°11 – DE.2025-030

Approbation du compte administratif 2024 du budget Energies Renouvelables

Rapporteur : M. Simon OUVRIER- BUFFET

Conformément à l'article L.2121-14 du C.G.C.T, M. le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.

Le résultat du compte administratif 2024 du budget annexe du Energies Renouvelables se résume ainsi en euros :

Libellés	Réalisations	Réalisations			Total
	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total (Invest + RAR)	Fonct + Invest
Recettes	112 523,23 €	27 339,24 €	172 483,32 €	199 822,56 €	312 345,79 €
Dépenses	7 386,90 €	31 524,17 €	173 610,85 €	205 135,02 €	212 521,92 €
Résultat d'exécution	105 136,33 €	-4 184,93 €	-1 127,53 €	-5 312,46 €	99 823,87 €
Résultat n-1 reporté	12 514,54 €	20 996,47 €	-	20 996,47 €	33 511,01 €
Résultat de clôture 2024	117 650,87 €	16 811,54 €	-1 127,53 €	15 684,01 €	133 334,88 €

Il a été présenté en commission des finances le 26 mars 2025.

Il convient :

- De reconnaître la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement en dépenses (173 610.85 €) et en recettes (172 483.32 €),
- D'affecter le résultat de fonctionnement de 117 650.87 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le compte administratif 2024 du budget annexe Energies Renouvelables tel qu'il est défini ci-dessus ;**
- **Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;**
- **Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;**
- **Affecte le résultat de fonctionnement de 117 650.87 € comme suit :**
 - **7 650.87 € en section de fonctionnement (article 002)**
 - **110 000.00 € en section d'investissement (article 1068)**

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Par Délégation du Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250407-20250407_DE11-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

- Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : www.telerecours.fr